VAL de Drôme en Biovallée
INTERCOMMUNALITÉ

Plan local d'Urbanisme

Révision générale

Commune de CHABRILLAN

PLU arrêté le 29 janvier 2025
PLU approuvé le XXXX
Modification n°XXX

1:7 300

Version du 10-01-2025

CITADIA

N° ER	Libellé	Surface en m²	Commune	Bénéficiaire
cha1	Equipement public et aménagement de l'espace public (amélioration de la placette et du stationnement...)	141,59	Chabrillan	Commune
cha2	Amélioration du carrefour entre VC 7 et VC 3	1150,70	Chabrillan	Commune
cha3	Création d'une aire de stationnement pour le cimetière de la chapelle St Pierre	1387,48	Chabrillan	Commune
cha4	Aménagement des abords de la RD 537	226,64	Chabrillan	Commune
cha4	Aménagement des abords de la RD 537	1186,50	Chabrillan	Commune
cha5	Amélioration du virage sur le CR 16	152,32	Chabrillan	Commune
cha6	Amélioration du carrefour entre VC 2 et VC 7	829,80	Chabrillan	Commune
cha7	Cheminement piéton	380,46	Chabrillan	Commune

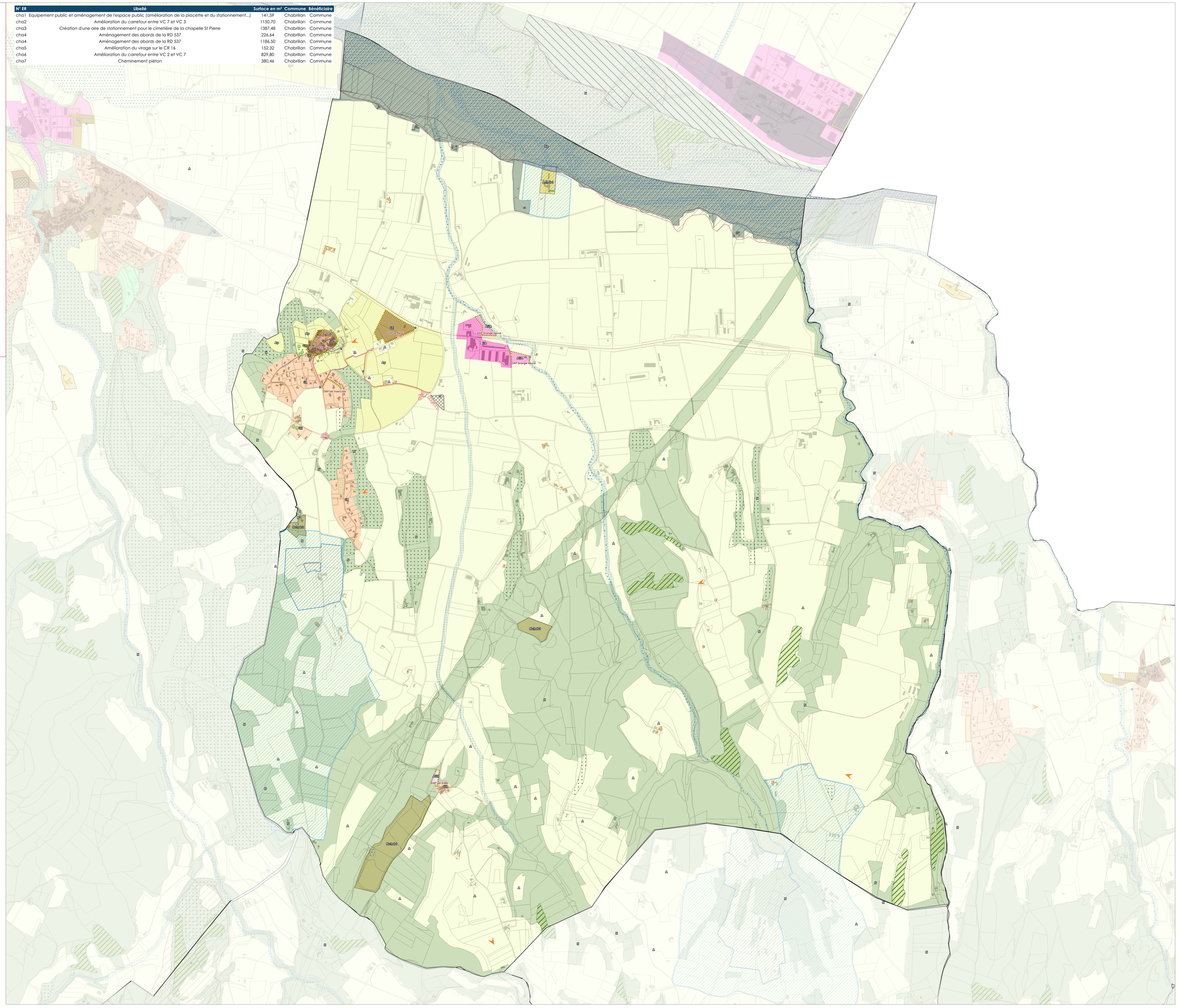

Zonage du PLUi

Prescriptions ponctuelles
- Arbre
- Patrimoine
- Cône de vue
- Mare

Prescriptions linéaires
- Eléments naturels
- Eléments patrimoniaux
- Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
- Emplacements réservés
- Linéaire commercial

Prescriptions surfaciques
- Espaces Boisés Classés
- Inscriptions graphiques liées aux risques
- Emplacements réservés
- Espaces remarquables à protéger
- Secteurs bâti d'intérêt patrimonial
- Ripisylve
- Pelouse sèche
- Jardins
- Changements de destination
- Zones humides
- Secteurs OAP
- Zones de recherche et d'exploitation de carrière

Informations surfaciques
- Arrêté de protection habitat Naturel
- Périmètre de protection de captage immédiat
- Périmètre de protection de captage rapproché
- Périmètre de protection de captage éloigné
- ZNIEFF 1
- PPRN inconstructible
- PPRN soumis à prescriptions
- Cimetière
- Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

Zonage
- 1AUA - Zone à urbaniser à vocation d'activités à moyen terme
- 1AUE - Zone à urbaniser à vocation d'équipements à moyen terme
- 1AUH - Zone à urbaniser à vocation d'habitats à moyen terme
- 1AUHl - Zone à urbaniser à vocation d'habitat léger à moyen terme
- 2AUA - Zone à urbaniser à long terme à vocation économique
- AUA - Zone à urbaniser à vocation d'activités à court terme
- AUC - Zone à urbaniser à vocation d'habitat dans les centres anciens à court terme
- AUE - Zone à urbaniser à vocation d'équipements à court terme
- AUH - Zone à urbaniser à vocation d'habitats à court terme
- STECAL en zone A
- A - Zone agricole
- Ap - Zone agricole protégée
- Apat - Zone agricole pastorale
- As - Zone agricole stricte
- Av - Zone agricole à destination des vignes
- STECAL en zone N
- N - Zone naturelle
- Nj - Zone naturelle de jardin
- Np - Zone naturelle protégée
- Ns - Zone naturelle stricte
- UA - Zone urbaine à vocation d'activités
- UAa - Zone urbaine à vocation d'activités agricoles
- UAc - Zone urbaine à vocation d'activités commerciales (Loriol-sur-Drôme)
- UACo - Zone urbaine à vocation d'activités / Secteur de Confluence (Livron-sur-Drôme)
- UACor - Zone urbaine à vocation d'activités / Secteur de Corima (Loriol-sur-Drôme)
- UAe - Zone urbaine à vocation d'activités / Secteur del'Ecosite (Eurre)
- UAf - Zone urbaine à vocation d'activités / Secteur de Fiancey (Livron-sur-Drôme)
- UAEV1 - Zone d'entrée de ville nord - Séquence 1
- UAEV2 - Zone d'entrée de ville nord - Séquence 2
- UA - Zone urbaine à vocation d'activités / Secteur Les Chaux
- UAm - Zone urbaine à vocation d'activités / Secteur de Maza (Eurre)
- UAph - Zone urbaine à vocation d'activités / Secteur Adragos Pharma (Livron-sur-Drôme)
- UC - Zone urbaine de centre
- UCb - Zone urbaine de centre à hauteur basse
- UCm - Zone urbaine de centre / Secteur de la Madeleine
- UD - Zone urbaine de développement
- UE - Zone urbaine d'équipements
- UH - Zone urbaine / Secteur de Brézème
- UH - Zone urbaine de hameau
- UHl - Secteur de Brézème à Livron-sur-Drôme
- UHrl - Zone urbaine d'habitat réversible
- UR - Zone urbaine résidentielle
- UR1 - Zone urbaine résidentielle
- UR2 - Zone urbaine résidentielle
- UR3 - Zone urbaine résidentielle
- UR4 - Zone urbaine résidentielle
- UR5 - Zone urbaine résidentielle
- UR6 - Zone urbaine résidentielle
- UR7 - Zone urbaine résidentielle
- UR8 - Zone urbaine résidentielle
- UT - Zone urbaine touristique
- UV - Zone urbaine de voyage

Eléments de repère
- Réseau routier
- Limites cadastrales
- Bâtiments
- Limites communales

N

0 100 200 m

Sources : IGN,DGFIP Juillet 2023 ; Réalisation : Citadia Conseil – JF Fichant - Le 10-01-2025